



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 87135

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'état sanitaire défavorable de la région Nord - Pas-de-Calais. Malgré les actions volontaristes engagées par le conseil régional et les conseils généraux, l'état des lieux demeure préoccupant. En effet, cette région reste la dernière en France métropolitaine pour l'espérance de vie qui ne dépasse pas soixante-douze ans et demi chez les hommes et quatre-vingt-un ans chez les femmes contre respectivement soixante-seize et quatre-vingt-trois ans en moyenne nationale. Un tiers des habitants de la région meurent à soixante-cinq ans. À cela s'ajoute une surmortalité de 40 % pour les maladies cardiovasculaires chez les hommes et de 60 % chez les femmes. Quant aux cancers, 17 000 nouveaux cas sont recensés et 10 000 décès sont enregistrés chaque année. Malgré ce constat défavorable, la dotation hospitalière consentie par l'État au Nord - Pas-de-Calais est inférieure de 8 % à la moyenne française, à savoir 777 euros par habitant au niveau régional contre 848 euros au niveau national. Sachant que beaucoup de moyens sont concentrés autour de la métropole lilloise, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour remédier à cette situation et son intention quant à la création d'un CHR dans le Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87135

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2060